

AR Prefecture

063-216302588-20230331-DEL2023033108-DE
Reçu le 08/04/2023
Publié le 08/04/2023

DEL2023033108

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 13

PROCURATION : 1

VOTANTS : 14

L'an Deux Mille Vingt et Trois, le Trente et Un Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2023

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, GROLLET Marie-Laure, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène VERNET Thimothée.

Absents : KAUFFELD Monique

Procuration : KAUFFELD Monique à GRARD Mathieu

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M49,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2023 relative au Compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2022,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2023 adoptant le compte administratif du budget assainissement pour l'exercice 2022,

Considérant les résultats cumulés de l'exercice 2022 du budget assainissement, lesquels font apparaître :

CA 2022	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	40 425.54	39 614.00
Recettes	40 268.41	28 421.00
Résultat 2022	-157.13	-11 193.00
Report 2021	299.26	180 970.25
Résultat cumulé 2022	142.13	169 777.25

Considérant par ailleurs les crédits reportés sur l'exercice 2022 :

Dépenses	9 640.00
Recettes	0.00

AR Prefecture

063-216302588-20230331-DEL2023033108-DE
Reçu le 08/04/2023
Publié le 08/04/2023

DEL2023033108

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,*

- Décide de procéder à l'affectation des résultats 2022 – budget assainissement – de la manière suivante :
 - Section de fonctionnement
Recettes (article 002) : 142.13€
 - Section d'investissement
Recettes (article 001) : 169 777.25€

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le : 07/04/2023
- et de sa publication le : 07/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arnaud PROVENCHERE

